



À

Mme Hélène EYSSARTIER  
Directrice des Ressources Humaines  
Tour Pascal B  
92055 LA DEFENSE CEDEX

TROYES, le 12 mai 2010

Madame la Directrice,

Nos deux organisations syndicales, représentatives des corps d'ASS et de CTSS, vous ont alertée à plusieurs reprises ces derniers mois, sur l'absence de positionnement officiel du service social du MEEDDM, dans le cadre de la création des DDI et notamment des DDT.

Nos courriers des 21 décembre 2009 et 15 mars 2010 sont restés sans réponse de votre part.

Force est de constater que nos inquiétudes se révèlent aujourd'hui pertinentes.

La mutualisation du service social entreprise à "marche forcée" dans certaines Préfectures, les rencontres nombreuses et infructueuses avec le MAAP au niveau central, renforcent le sentiment d'incertitude et génère beaucoup d'inquiétude, tant pour les professionnels du service social que pour les services et les agents.

Le manque de clarté, dans les informations données dernièrement par le service PSP aux DREAL, laisse entendre que la situation ne change pas, que l'organisation est immuable, alors que dans les départements nos collègues se heurtent tous les jours à des tentatives de réorganisations, qui font fi des orientations ministérielles.

Il devient clair qu'à court terme, un certain nombre de postes d'ASS du MEEDDM disparaîtront. Combien ? Là encore les rumeurs vont bon train et des chiffres fantaisistes commencent à circuler.

Par ailleurs, les services sociaux des différents Ministères concernés par la création des DDI se rencontrent régulièrement, afin de réfléchir à une organisation concertée dans ces structures, réunions où le MEEDDM est souvent absent.

Si notre Ministère, comme il le dit, est attaché à son service social du travail et lui reconnaît une réelle plus-value dans l'accompagnement des agents, dans ce contexte de changement structurel sans précédent, il doit maintenant montrer des signes forts au niveau interministériel pour défendre son service social.

L'inquiétude et la colère sont réelles chez les professionnels. Nous ne souhaitons pas en arriver au conflit, c'est pourquoi **nous demandons à vous rencontrer rapidement**, afin que vous nous assuriez de votre total engagement dans la défense du service social du MEEDDM.

Nous vous prions de croire, Madame la Directrice, en l'expression de nos salutations distinguées.

<p>LE SECRETAIRE GENERAL DE L'UNSA DEVELOPPEMENT DURABLE</p> <p><i>Signé</i></p> <p>Daniel PUIGMAL</p>	<p><b>Pour l'USEE CFTD</b> <b>Le Secrétaire Général</b></p> <p><i>Signé</i></p> <p><b>Hubert LEBRETON</b></p>
--	---